



Nissan lance le label Nissan Club Occasions Véhicules Électriques

Nissan lance le label Nissan Club Occasions Véhicules Électriques

Le label Nissan Club Occasions Véhicules électriques en bref :

- **100 points de contrôles**
- **Garantie européenne de 12 à 36 mois jusqu'à 150 000 km**
- **Pack de mobilité offert pour LEAF et e-NV200**
- **Prise domestique offerte**
- **Financement 0% jusqu'à 60 mois**

Nissan est leader mondial des véhicules 100% électriques avec la berline compact LEAF, véhicule 100% électrique le plus vendu au monde, et le fourgon e-NV200. Nissan lance aujourd'hui le label Nissan Club Occasions Véhicules Électriques dans le but de rassurer ses clients et donner toutes les garanties nécessaires sur la technologie électrique en occasion.

La création du label Nissan Club Occasions Véhicules Électriques est le résultat de deux principaux constats : les clients de véhicules électriques ont des préoccupations particulières et le marché des véhicules électriques d'occasion est en pleine croissance. En effet, le véhicule électrique nécessite des vérifications et garanties spécifiques afin de répondre aux préoccupations des clients sur une technologie qui ne leur est pas encore familière. De plus, Nissan a vendu plus de 9 000 LEAF en France depuis 2010, les premiers véhicules vendus reviennent aujourd'hui dans le réseau Nissan en tant que véhicules d'occasion.

Pour convaincre et rassurer, Nissan lance le label Nissan Club Occasions Véhicules Électriques qui comprend 100 points de contrôle et une garantie européenne de 12 à 36 mois jusqu'à 150 000 km afin de permettre aux clients Nissan une garantie de qualité de leur véhicule. Les éléments spécifiques aux véhicules électriques sont donc particulièrement contrôlés et garantis :

- **Batterie** : l'état (l'indicateur visible sur le combiné d'instruments doit être au-dessus de 9 barres sur 12), la fixation et l'état de charge sont vérifiés et un test de charge est effectué. Le témoin de charge batterie est également testé. La batterie est garantie en cas de panne ou de perte de capacité : lorsque la jauge de niveau de capacité indique moins de 9 barres, les interventions nécessaires au rétablissement de la capacité à un niveau supérieur ou égal à 9 barres sont prises en charge.
- **Système haute tension** : l'état du cordon, le fonctionnement connecteur ainsi que l'état et la fixation des faisceaux de puissance sont vérifiés. Les éléments du système haute tension pris en garantie sont l'onduleur, le module de commande du véhicule (VCM), le module de distribution de puissance (PDM), le connecteur et le câble de charge.
- **Moteur électrique de traction** : l'état du moteur et de la transmission (réducteur et arbres) est vérifié visuellement. L'intégralité du moteur électrique de traction est comprise dans la garantie.
- **Système de refroidissement des éléments électriques** : l'état du système de refroidissement est vérifié avec la batterie et les calculateurs le témoin/jauge de température du circuit de refroidissement. Les éléments compris dans la garantie sont la pompe à eau et les échangeurs.

Les clients effectuant l'achat d'un véhicule de la gamme Nissan 100% électrique, la berline LEAF et le fourgon e-NV200, sous le label Nissan Club Occasions Véhicules Électriques bénéficieront du pack de mobilité Nissan qui comprend :

- Un Zéro Emission Charge Pass qui donne accès à 250 bornes de recharge rapide et gratuite en France
- Une carte Hertz Horizons créditée de 12 000 points, soit jusqu'à 4 semaines de location d'un véhicule thermique
- Le premier trajet en Auto/Train SNCF gratuit et 30% de réduction sur les suivants (seulement disponible pour la LEAF)
- Installation d'une prise domestique Green Up renforcée 220V

Le label Nissan Club Occasions Véhicules Électriques comprend également des offres exclusives dont un crédit à 0% jusqu'à 60 mois, une assistance spécifique européenne 24h/24 et 7j/7 et un contrôle gratuit 1 mois après la livraison. Par ailleurs, l'ensemble du parc exposé est disponible à l'essai et les véhicules sont livrables sous 24 heures.

Pour être éligibles au label Nissan Club Occasions Véhicules Électriques, les véhicules 100% électriques devront être âgés de moins de 6 ans et avoir parcouru moins de 150 000 km.

A propos du label Nissan Club Occasions

Le label Nissan Club Occasions est le label de Nissan en matière de véhicules d'occasion. Il a été créé en 2008 et s'est développé depuis, notamment avec le lancement du site internet www.nissan-occasions.fr en 2012. Actuellement, 175 concessions du réseau Nissan en France sont labellisées Nissan Club Occasions, ce qui représente environ 85% du réseau. En 2015, 53 000 véhicules d'occasion ont été vendus sous ce label, soit +5% de croissance par rapport à 2014.

A propos de Nissan France

Filiale à 100% de Nissan Europe, Nissan France gère la distribution des véhicules Nissan en France depuis 1972.

La large gamme de véhicules proposée par Nissan en France va des crossovers – dont la marque est pionnière – aux citadines, en passant par les véhicules utilitaires ou la supercar GT-R. Les crossovers QASHQAI et JUKE sont les best-sellers de la marque. Nissan est également leader mondial et européen du marché des véhicules 100% électriques avec la berline LEAF et le fourgon compact e-NV200. Nissan participe enfin au développement de la mobilité 100% électrique via l'installation du premier réseau de bornes de recharge rapide en France et en Europe.

Avec sa Nouvelle Promesse Client, Nissan souhaite faire évoluer l'expérience client. Le client est ainsi placé au centre des initiatives de la marque, côté vente mais également après-vente.

En France, Nissan a commercialisé en 2015 plus de 81 360 véhicules soit une part de marché de 3.54%. Nissan occupe ainsi la place de première marque asiatique en France et contribue ainsi aux objectifs du plan mondial à moyen terme Nissan Power 88. Celui-ci prévoit d'atteindre 8% de part de marché et 8% de marge opérationnelle au niveau mondial d'ici 2016.